

PRÉVENTION TMS

Devenir acteur de prévention des risques liés à l'activité physique (2 jours)

Industrie, Bâtiment, Commerce et Activités de bureau

- ✓ **Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique** dans son entreprise ou son établissement.
- ✓ **Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain**, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- ✓ **Participer à la maîtrise du risque** dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formateur certifié INRS, certification à jour

- 01. Les atteintes à la santé** liées à l'activité physique professionnelle et les **enjeux humains et économiques** : statistiques AT/MP
- 02. Les principaux éléments anatomo-physiologiques** de la mécanique humaine
- 03. Les différentes atteintes** de la mécanique humaine et leurs **conséquences sur la santé**
- 04. Les facteurs de risques** d'origine biomécanique, psychosociale et ceux liés à l'environnement physique
- 05. Repérage et analyse du poste de travail, recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail**
- 06. Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort** dans les situations d'aide à la mobilité de la personne aidée
- 07. Mise en pratique** des principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail (dont utilisation des équipements mécaniques)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés didactiques, mises en situation, échanges et retours d'expériences, principe d'acquisition de compétence sur poste
Groupe de 4 à 10 personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation certificative, Quiz initial et final, Questionnaire de satisfaction



Prérequis
Aucun



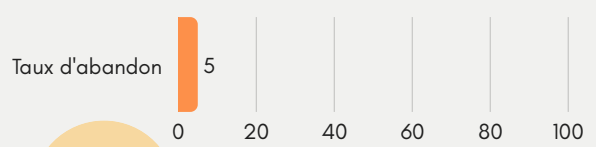
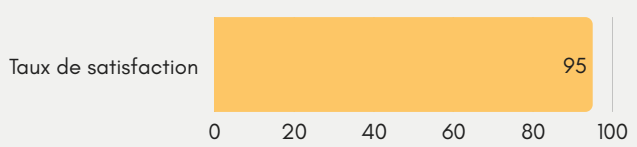
Public Concerné
Toute personne travaillant dans le milieu de l'industrie, du bâtiment ou du commerce



Durée
14h réparties : 1 journée + 1 journée (15 jours d'intervalle)



Certification
Certificat "Acteur PRAP IBC"
Validité 24 mois



PRÉVENTION TMS

Maintien et actualisation des compétences 1 jour Acteur de prévention des risques liés à l'activité physique Industrie, Bâtiment, Commerce et Activités de bureau

- ✓ Actualiser et maintenir ses compétences d'acteur PRAP IBC
- ✓ Observer et analyser les situations de travail dangereuses
- ✓ Participer à la maîtrise des risques.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formateur certifié INRS
certification à jour

01. Poursuivre sa participation à la démarche de prévention

Faire le point sur les avancées individuelles et collectives
Réactiver son potentiel d'action en matière de prévention
Agir en collaboration avec les autres acteurs

02. Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels

Perfectionner ses techniques de prise de recul pour observer son travail.
Revoir les limites du corps humain.
Poursuivre le repérage des facteurs de TMS.
Partager ses repérages de situations de travail à risque.
Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives.

03. Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
Perfectionner les manutentions protectrices adaptées à son secteur d'activité
Refaire le point sur l'utilisation des aides techniques préventives

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés didactiques, mises en situation,
échanges et retours d'expériences, principe
d'acquisition de compétence sur poste
Groupe de 4 à 10 personnes



Prérequis

Etre titulaire d'un
certificat d'acteur PRAP
IBC délivré par une entité
habilitée



Public Concerné

Acteur PRAP IBC travaillant
dans le milieu de l'industrie, du
bâtiment ou du commerce



Durée

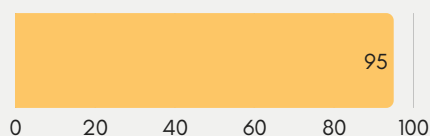
1 journée
7h



Certification

Renouvellement
Certificat "Acteur PRAP
IBC"
Validité 24 mois

Taux de satisfaction



Taux d'abandon



PRÉVENTION TMS

Devenir Acteur de prévention des risques liés à l'activité physique (4 jours)

Sanitaire et médico-Social-Accompagnement à La Mobilité

- ✓ **Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique** dans son entreprise ou son établissement.
- ✓ **Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain**, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- ✓ **Participer à la maîtrise du risque** dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- ✓ **Mettre en œuvre un accompagnement** à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi (Accompagnement à La Mobilité)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formateur certifié INRS, certification à jour

- 01. Les atteintes à la santé** liées à l'activité physique professionnelle et les **enjeux humains et économiques** : statistiques AT/MP
- 02. Les principaux éléments anatomo-physiologiques** de la mécanique humaine
- 03. Les différentes atteintes** de la mécanique humaine et leurs **conséquences sur la santé**
- 04. Les facteurs de risques** d'origine biomécanique, psychosociale et ceux liés à l'environnement physique
- 05. Le repérage et analyse du poste de travail, recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail**
- 06. Les aides techniques à la mobilité, l'évaluation du potentiel de la personne aidée, les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort** dans les situations d'aide à la mobilité de la personne aidée
- 07. L'Accompagnement à La Mobilité**, les enjeux d'un accompagnement, le séquençage des déplacements permettant de se mouvoir, l'analyse de la situation d'accompagnement, les aides techniques au regard des situations d'accompagnement, la réponse aux 6 déplacements spontanés qui occasionnent des difficultés de prise en soin

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés didactiques, mises en situation, échanges et retours d'expériences, Mise en application d'un scénario d'accompagnement
Groupe de 4 à 10 personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

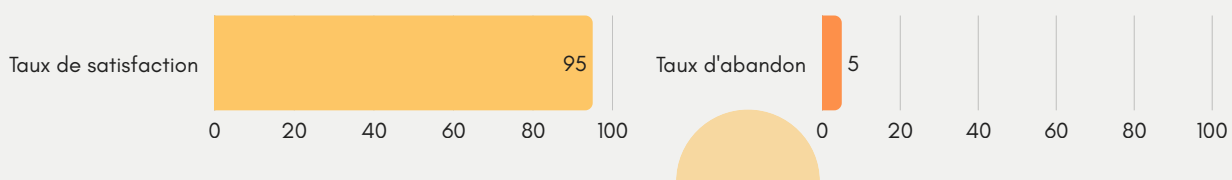
Fiche d'évaluation certificative, Quiz initial et final, Questionnaire de satisfaction


Prérequis
Aucun


Public Concerné
Toute personne travaillant dans le milieu sanitaire et social


Durée
28h réparties : 2 journées + 2 journées (15 jours d'intervalle)


Certification
Certificat "Acteur PRAP 2S"
Validité 24 mois



Maintien et actualisation des compétences Acteur de prévention des risques liés à l'activité physique Sanitaire et Médicosocial - Accompagnement à La Mobilité

- ✓ Actualiser et maintenir ses compétences d'acteur PRAP 2S
- ✓ Observer et analyser les situations de travail dangereuses
- ✓ Participer à la maîtrise des risques.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formateur certifié INRS, certification à jour

01. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement

Retours d'expériences pour faire le point sur les avancées individuelles et collectives, repérer dans son métier les situations susceptibles de nuire à sa santé en utilisant le schéma du mécanisme d'apparition du dommage

02. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail, revoir les limites du corps humain, poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS, partager ses repérages de situations de travail à risque, partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles, revoir les outils de recherche d'améliorations préventives, physiques, mentales et émotionnelles

03. Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

Proposer des améliorations de sa situation de travail, faire remonter l'information aux personnes concernées, revoir les principes de prévention et les principes de protection

04. Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Revoir les différents déplacements naturels, analyser la situation d'accompagnement à l'aide du schéma décisionnel, revoir les différentes aides techniques et leur utilisation au regard des situations d'accompagnement.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés didactiques, mises en situation, échanges et retours d'expériences, principe d'acquisition de compétence sur poste
Groupe de 4 à 10 personnes



Prérequis

Etre titulaire d'un certificat d'acteur PRAP 2S-ALM délivré par une entité habilitée



Public Concerné

Acteur PRAP2S-ALM travaillant dans le milieu sanitaire et social



Durée

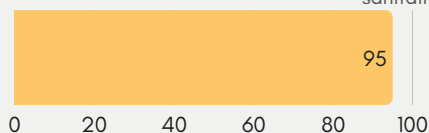
2 journées
14h



Certification

Renouvellement
Certificat "Acteur
PRAP 2S-ALM"
Validité 24 mois

Taux de satisfaction



Taux d'abandon

